

LES INTERVENANTS DE CES JOURNEES :

Patrick CHAUMETTE - professeur de droit, université de Nantes, président de l'Observatoire des Droits des Marins.

Amaury MEULLENAERE - chef de département sûreté et sécurité maritime, chargé d'enseignement « sécurité des navires », École Nationale de la Sécurité et l'Administration de la Mer.

Dominique DUFUMIER – chargé de mission, référent maritime chargé de l'interface avec les services déconcentrés, Direction générale du travail, ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Dr Alain CHARPIAT - médecin chef inter régional, service santé gens de mer, direction interrégionale mer Nord Atlantique-Manche Ouest.

Philippe BOISSON - directeur de la communication, conseiller juridique de la division marine, Groupe Bureau Veritas.

Alain MOUSSAT – adjoint au sous-directeur des gens de mer et de l'enseignement maritime, ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL).

Mark PITARD – adjoint au chef du bureau travail maritime, direction des affaires maritimes (DAM), MEDDTL.

Laurence DENIS – administratrice des affaires maritimes, chargée de mission, bureau du travail maritime, DAM, MEDDTL.

François CAILLOU - coordinateur pour la France pour ITF (International transport workers' federation).

Gildas GUILLEVIC – Association française des capitaines de navires.

Gérard PODEVIN, Valérie GOSSEAUME - chargés d'études du réseau des CAR de Rennes et de Nantes associés au Céreq (Centres associés régionaux au Centre d'études et de recherches sur les qualifications).

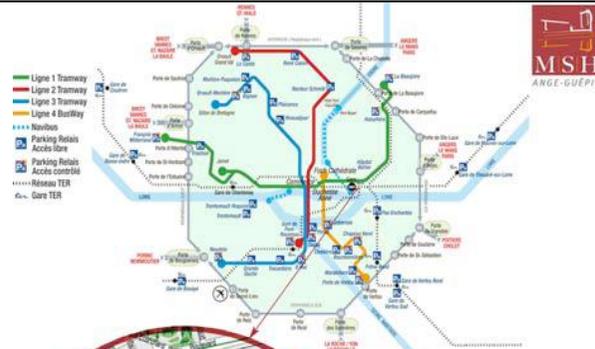
Véronique DAUBAS-LETOURNEUX et Amélie NICOLAS - docteurs en sociologie, chercheuses associées au Centre nantais de sociologie, université de Nantes.

Georges TOURRET - président IMP (Institut maritime de prévention).

Anne SIMON et Christine TASCAN – déléguées régionales Bretagne et Nord, SSM (Service social maritime).

Myriam HARLEY - directrice et **Christine GUEZOU** - chargée d'intervention sociale, CMAF (Caisse Maritime d'Allocations Familiales).

Dr Yves EUSEN - médecin du service santé des gens de mer de Brest.



Maison des sciences de l'homme
Ange-Guépin

5 allée Jacques Berque
BP 12105
44021 - NANTES cedex 1
Tél. : 02 40 48 30 30
Fax : 02 40 48 39 98
<http://www.msh.univ-nantes.fr>



INFORMATIONS PRATIQUES : (Bât. juxte le stade Marcel Saupin)
Tramway ligne 1 direction Beaujoire: arrêt « Gare sncf » et sortie Sud
Bus : ligne 24 et 56 arrêt « Saupin - Crédit municipal »
Grand parking, côté gare sortie sud

CONTACT :

Véronique AUBERT
Tél. : 02 40 48 39 59
Fax : 02 40 48 39 98

v.aubert@obs-droits-marins.fr

<http://www.obs-droits-marins.fr>

(téléchargement programme et bulletin d'inscription)

ADRESSE :

Observatoire des Droits des Marins
MSH Ange Guépin
5, allée Jacques Berque – BP 12105
44021 NANTES cedex 1



LES JOURNEES D'ETUDES 2012 DE L'OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS

**L'évolution des contrôles techniques et
sociaux à bord des navires français et
étrangers.**

**Les accidents du travail maritime, maladies
professionnelles et risques d'invalidité à la
pêche et à la conchyliculture.**

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 JUIN 2012

à Nantes

**Lieu : salle de conférences, rez-de-chaussée
Maison des Sciences de l'Homme
« Ange Guépin »**

Programme de la journée du 21 juin 2012

Les contrôles techniques et sociaux des navires français et étrangers : Compétences, coopérations, démarches, textes, déclarations et certificats.

Sont invités aux débats : Sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime, sous-direction de la sécurité maritime, bureau du contrôle des navires au titre de l'Etat du port, inspecteurs du travail et Pôle Travail de la Direccte (Bretagne, Pays de la Loire), inspecteurs syndicaux ITF, syndicats maritimes français, ETF (syndicat européen des transports), centres de sécurité des navires, divisions marines du Bureau Véritas de St-Herblain et de Montoir de Bretagne, l'ENSM, les lycées professionnels, Armateurs de France, avocats en droit maritime, associations de capitaines de navires, armements marine marchande et pêche, La Touline.

8.30 / 9.30 : *Accueil des participants*

9.30 / 9.45 : *Introduction* par Patrick CHAUMETTE

9.45 / 10.05 : *Point sur les contrôles techniques des navires français et étrangers* par l'ENSAM. Présentation par Amaury MEULLENAERE (20 min.)

10.05 / 10.25 : *Compétences des inspecteurs du travail et coopérations en matière de contrôles techniques et sociaux des navires français et étrangers* par Dominique DUFUMIER (20 min.)

10.25 / 10.40 : *Les contrôles à bord, bien-être des marins, déclarations d'aptitude : le rôle du service santé des Gens de mer dans la prévention des risques professionnels* par le Dr Alain CHARPIAT (15 min.)

10.40 / 11.00 : *Les sociétés de classification et la certification sociale issue de la CTM 2006, réflexions* par Philippe BOISSON (20 min.)

11.00 / 11.30 : *La certification des navires français en application de la CTM 2006 de l'OIT : processus et déclarations* par Mark PITARD et Laurence DENIS et (30 min.)

11.30 / 12.30 : *ECHANGES ET DEBATS* (1 heure)

12.30 / 14.00 : *Déjeuner* (1h30)

*Suite des contrôles et des textes.
Etude sur l'emploi et le personnel navigant.*

14.00 / 14.20 : *Les contrôles techniques et sociaux à bord des navires : point de vue syndical.* Retour d'expériences par François CAILLOU (20 min.)

14.20 / 14.50 : *La ratification par la France de la CTM 2006 et sa mise en œuvre : projets de lois, transposition au code des transports* par Alain MOUSSAT et Mark PITARD (30 min.)

14.50 / 15.50 : *ECHANGES ET DEBATS* (1 heure)

15.50 / 16.05 : *pause* (15 min.)

16.05 / 16.35 : *Alerte de l'AFCAN sur les conditions de travail des capitaines de navires : de la démission au suicide* par Gildas GUILLEVIC (20 min. + Q/R 10 min.)

16.35 / 17.15 : *Résultat d'une étude sur l'« Analyse statistique de l'emploi et des caractéristiques du personnel navigant du transport maritime », menée pour le compte de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du secteur du transport maritime, par Gérard PODEVIN et Valérie GOSSEAUME* (40 min.)

17.15 / 17.45 : *ECHANGES ET DEBATS* (30 min.)

17.45 : *CLOTURE DE LA JOURNEE* par Patrick CHAUMETTE

LES STRUCTURES QUI NOUS SOUTIENNENT



Direction des Affaires Maritimes



Programme de la journée du 22 juin 2012

Les accidents du travail maritime, maladies professionnelles et risques d'inaptitude à la pêche et à la conchyliculture. Etudes et regards croisés.

Sont invités aux débats : L'IMP, façade atlantique et secteur pêche, élevages marins ; les comités départementaux, interdépartementaux, régionaux et le comité national, les syndicats de marins, pêcheurs, salariés et patronaux, les préventeurs ; ingénieurs CARSAT, médecins inspecteurs du travail, inspecteurs du travail, Pôle Travail Direccte (Bretagne et Pays de la Loire), la Région Bretagne, les lycées professionnels, les armements à la pêche, La Touline, les associations de familles de marins, l'ENIM, le réseau des médecins du service de santé des gens de mer.

8.30 / 9.30 : Accueil des participants

9.30 / 9.45 : Introduction de la journée par Patrick CHAUMETTE (15 min.)

9.45 / 11.00 : Résultats d'une « Etude sociologique sur les AT et MP dans les secteurs de la pêche et des cultures marines en Bretagne », menée pour le compte de la Direccte Bretagne.

9.45 / 10.05 : Résultats quantitatifs par Véronique DAUBAS-LETOURNEUX (20 min.)

10.05 / 11.00 : Résultats qualitatifs intermédiaires par Véronique DAUBAS-LETOURNEUX et Amélie NICOLAS (55 min.)

11.00 / 11.20 : Analyse des résultats des questionnaires des circonstances des accidents du travail maritime, chiffres 2011, menée pour le compte de l'ENIM par l'IMP, présentation par Georges TOURET (20 min.)

11.20 / 12.20 : ECHANGES ET DEBATS (1 heure)

12.30 / 14.00 : Déjeuner (1h30)

Réflexions sur la prévention des AT et MP, l'accompagnement des marins inaptes à la navigation et leurs reconversions à terre (filières, métiers). Eclairages de professionnels et d'universitaires.

14.00 / 14.40 : Retours d'expériences sur la gestion et le suivi des : AT, MP, inaptitude, événement de mer, quel soutien psychologique, désinsertion professionnelle, quelles mesures de lutte **par le Service Social Maritime**. Présentation par Anne SIMON et Christine TASCAN (40 min.)

14.40 / 15.10 : La Caisse maritime d'allocations familiales : ses missions, son action vis à vis des marins et de leur famille par Myriam HARLEY et Christine GUEZOU (30 min.)

15.10 / 15.40 : ECHANGES ET DEBATS (30 min)

15.40 / 16.00 : Les procédures, déclaration d'inaptitude à la navigation, reclassement ou licenciement, réinsertion professionnelle par le Dr Yves EUSEN (20 min.)

16.00 / 16.15 : pause (15 min)

16.15 / 16.35 : Faute inexcusable de l'employeur, responsabilités, procédure d'indemnisation par Patrick CHAUMETTE (20 min.)

16.35 / 17.05 : ECHANGES ET DEBATS (30 min.)

17.05 / 17.20 CLOTURE DE LA JOURNEE par Patrick CHAUMETTE (15 min.)

LES STRUCTURES QUI NOUS SOUTIENNENT



UNIVERSITE DE NANTES



Direction des Affaires Maritimes



**BULLETIN D'INSCRIPTION AUX JOURNEES D'ETUDES 2012
DE L'OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS**

DROITS D'INSCRIPTION DE 20 EUROS, sauf pour les étudiants et les intervenants, à régler par chèque à l'avance (*ordre Observatoire des Droits des Marins*) ou lors de l'enregistrement le jour même des « Journées d'études ».

A RENVOYER à l'adresse postale ou électronique ou fax comme il est indiqué ci-dessous :

**Observatoire des Droits des Marins
Maison des Sciences de l'Homme « Ange Guépin »
5, allée Jacques Berque
BP 12105
44021 NANTES cedex 1**

v.aubert@obs-droits-marins.fr

Fax. : 02 40 48 39 98

Merci de bien vouloir **REmplir** la partie ci-dessous et **COCHER** votre présence : **1 et/ou 2** journées ou matin ou après-midi et **déjeuner** (*participation financière hormis intervenants*)

Journée du jeudi 21 juin 2012 : *L'évolution des contrôles techniques et sociaux à bord des navires français et étrangers*

Matin :

Déjeuner

Après-midi :

Journée du vendredi 22 juin 2012 : *Les AT, MP et risques d'inaptitude à la pêche et à la conchyliculture*

Matin :

Déjeuner

Après-midi :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Tél. : **Fax. :** **Mél :**

Fonction professionnelle ou renseignements personnels :

.....
.....
.....